

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Halte-garderie Marie Clotilde
Nice (06)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 060792595_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Halte-garderie Marie Clotilde
Nice (06)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 060792595_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Marjorie LELIEVRE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL).

Description de l'établissement et résultats de la visite

La halte-garderie Marie Clotilde (ETS 060792595) est localisée au 42 boulevard de la Madeleine à l'ouest du centre-ville de Nice (06).

La halte-garderie Marie Clotilde comprend une halte-garderie et une crèche. Elle accueille 45 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Les locaux de l'établissement sont situés au rez-de-chaussée d'un bâtiment de deux étages. Un sous-sol est présent: il est implanté au droit du jardin uniquement. Ce sous-sol est utilisé pour le stockage de matériel et n'est pas fréquenté par les enfants.

Les espaces extérieurs comprennent une cour principale recouverte de dalle et de sols souples en bon état et une cour secondaire présentant des sols enherbés.

Au cours de la visite il a été constaté que les revêtements des sols dans le bâtiment ainsi que les revêtements de la cour sont en bon état. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été mis en évidence lors de la visite de la halte-garderie.

Résultats des études historiques et documentaires

D'après les informations disponibles, cet établissement a été construit en contiguïté d'un site BASIAS¹ (PAC0602149), ce qui a motivé l'intégration de la halte-garderie à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée a montré que l'établissement a été construit en 1979 sur une parcelle ayant accueilli un pensionnat.

L'étude historique et documentaire réalisée a précisé que le site BASIAS PAC0602149, relatif à une savonnerie, n'est pas contigu à l'établissement mais situé à une distance de 600 mètres au nord de celui-ci. Cette erreur de localisation est liée à un changement de numérotation du boulevard de la Madeleine dont aucune trace n'a été conservée.

¹ Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

Une station-service SHELL (non recensée dans BASIAS) a été retrouvée en contiguïté de la halte-garderie Marie Clotilde. Cette station-service est en cours de démantèlement. Elle comprenait 2 cuves enterrées (60 m³ et 40 m³) pour la distribution de carburants, une cuve d'huiles usagées (1 m³), une aire de lavage. Un diagnostic environnemental a été réalisé sur ce site en novembre 2009 pour le compte de SHELL, préalablement au démantèlement. Il met en évidence des zones de sols influencés par des composés volatils. Aucune information n'a été retrouvée concernant le projet de réhabilitation de la station-service.

Plusieurs sites BASIAS ont été recensés dans un rayon de 200 m autour de la halte-garderie. Les changements de numérotation du boulevard de la Madeleine effectués sans en garder la trace explique le nombre important des localisations erronées dans la base de données BASIAS. C'est pourquoi, il n'est pas possible d'exclure la proximité immédiate de la halte-garderie avec les sites BASIAS recensés aux alentours de celui-ci dans la Base de données BASIAS. Les activités recensées sont de type divers : garage, atelier mécanique, station-service, fonderie, blanchisserie, traitement de surface, coutellerie.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'ETS étant implanté au droit de terrains alluvionnaires, il est considéré la présence d'une nappe peu profonde au droit de l'établissement (profondeur de l'ordre de 3 à 5 m). L'écoulement des eaux souterraines est supposé drainé par le lit du Magnan, soit du nord-ouest vers le sud-est.

Le site Shell est donc situé en amont hydraulique de la halte-garderie Marie Clotilde.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement

S'agissant d'une halte-garderie, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Deux scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- l'inhalation de l'air dans le bâtiment, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS et de la station-service Shell :

La contiguïté de la station-service Shell et la présence des sites BASIAS aux alentours de la halte-garderie ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de la halte-garderie via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels a été retenu du fait de la présence potentielle d'activités émettrices de fumées et poussières (fonderies) à proximité de l'établissement.

Le dernier scénario d'exposition n'est pas retenu :

- l'ingestion d'eau du robinet par les enfants :

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Halte-garderie Marie Clotilde - Région PACA, Département des Alpes-Maritimes, Nice (06300)
Note de Première Phase (NPP) N° 060792595_RNPP*

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS (confirmé via la consultation des photographies aériennes et l'historique de l'établissement), la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de l'établissement et sur la qualité des sols de surface de la cour secondaire, nous proposons que la **halte-garderie Marie Clotilde** (n°060792595) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

A ce stade, et au vu des éléments disponibles, la mise en œuvre de mesures de gestion provisoires ne semble pas nécessaire dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne :

- l'air du sol sous la dalle du bâtiment de l'ETS,
- les sols de surface au droit de la zone enherbée de l'ETS.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».